

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Quid de la révision de la Constitution ?

Christian Germain KOUIGA
Libreville/Gabon

“**M**ES chers compatriotes, la Constitution est le texte fondateur d'un État. Elle consacre ses institutions (...). Il est donc important que les Gabonais de toutes les couches s'accordent pour adopter, par référendum, une nouvelle Constitution – ainsi qu'un nouveau Code électoral et un Code pénal fiables – qui garantirait à tous les mêmes chances”.

Par ces termes prononcés hier, le président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema a promis de doter le Gabon d'une Constitution crédible et digne de confiance. Autrement dit, une Loi fondamentale qui ferait l'unanimité. Et pour laquelle il a invité tous les pans sociétaux à contribuer à sa faisabilité, afin qu'elle soit le reflet d'une réflexion plurielle.

Cette révision, le CTRI en fait une fixation. À raison d'ailleurs. Si tant est que la Constitution actuelle, sur les bases de celle n°3/91 du 26 mars 1991, a déjà été revue et corrigée 9 fois. Et c'est la dernière modification du 14 avril 2023, qui a introduit ou ramené en son article 9, l'élection du président de la République au scrutin majoritaire uninominal à “un tour”. Et pour un mandat qui passe de 7 ans à 5 ans, rééligible indéfiniment. Des amendements que plusieurs voix dans l'opinion et dans l'opposition avaient jugé de “recul de la démocratie”. Autant dire que par cette révision constitutionnelle désormais attendue par le peuple gabonais, le président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguéma a compris, comme le disait Guy Garcassonne (juriste constitutionnel français), qu'une “Constitution ne peut suffire, certes, à faire le bonheur d'une Nation. Mais une mauvaise peut suffire à faire son malheur”.



Dans cette veine, l'annonce aussi faite de revoir les contenus des Codes électoral et

pénal – tout aussi triturés – apaise, à ce qui se voit, les tensions politiques. Pour preuve,

hier, et cela faisait longtemps, on a revu des enfants d'une même Nation assis les uns

à côté des autres sans tenir compte de leurs bords ou divergences politiques.

Pour un changement de paradigme

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LA prestation de serment du général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, président du Comité pour la Transition et la Restauration des institutions (CTRI) a, pour ainsi dire, confirmé le début de la nouvelle ère de l'histoire politique et institutionnelle gabonaise. Et ce, après la prise de pouvoir des Forces de défense et de sécurité le 30 août dernier. Après avoir reçu les attributs du pouvoir, notamment le collier de Grand-Croix des Ordres nationaux, le nouvel homme fort du pays a marqué les esprits en imprégnant dans la conscience collective la lettre et l'esprit de la vision des militaires. L'ancien commandant en chef de la Garde républicaine (GR) a sonné clairement la fin des privilèges indus et des petits arrangements entre “copains et coquins”. En



atteste ses instructions à l'endroit du futur gouvernement dont l'identité sera connu dans les tout prochains jours, comme l'a annoncé le président de la Transition.

La révision de la Constitution en gestation et l'organisation des élections crédibles qu'il souhaite corps et âme (lire par ailleurs) donnent le ton de la nouvelle

gouvernance. Idem en ce qui concerne la régularisation du secteur foncier qu'il place parmi les priorités du CTRI.

La “restauration des institutions”, prônée par les nouvelles autorités, n'est pas un vain groupement de vocables aligné à des fins populistes. Les personnalités civiles qui seront associées au travail au CTRI doivent l'avoir

bien à l'esprit. La rigueur particulièrement militaire sera plus que jamais de mise, du moins si l'on s'en tient à la volonté clairement exprimée par Brice Clotaire Oligui Nguema. Le moins que l'on puisse dire c'est que la chienlit enregistrée sous l'ancien régime est désormais finie. Place dorénavant à la normalité !